



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 8 avril 2011

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

En application du code de commerce et des recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, auquel le conseil d'administration de la société a choisi de se référer, Aéroports de Paris publie les éléments concernant la rémunération de ses dirigeants mandataires sociaux, Pierre Graff, Président directeur général, et François Rubichon, Directeur général délégué.

Rémunérations fixe et variable au titre de l'exercice 2010

Le montant annuel brut de la rémunération fixe versée au titre de l'exercice 2010 a été de 370 000 € pour Pierre Graff et de 300 000 € pour François Rubichon.

Le montant annuel brut de la rémunération variable due au titre de l'exercice 2010, arrêté par le conseil d'administration du 24 février 2011, a été de 161 197 € pour Pierre Graff et de 130 700 € pour François Rubichon.

Rémunérations fixe et variable au titre de l'exercice 2011

Le montant annuel brut de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2011 a été fixé par le conseil d'administration du 24 février 2011 à 370 000 € pour Pierre Graff et 300 000 € pour François Rubichon, sans changement par rapport à 2010.

La rémunération variable du Président directeur général et du Directeur général délégué est fondée sur des éléments financiers, de qualité de service et de réalisation d'engagements majeurs. Au titre de 2011, la rémunération variable définie par le conseil d'administration du 24 février 2011 est assise sur :

- Deux objectifs de performance économique :
 - le montant de l'EBITDA du Groupe (marge brute), pesant pour 40%,
 - le montant de l'EBITDA du segment Commerces et Services, pesant pour 10%,
- Deux objectifs de performance portant sur la satisfaction des clients :
 - le taux de satisfaction globale (arrivées + départs) perçue par les passagers, pesant pour 20%,
 - trois indicateurs de qualité : propreté, orientation et information sur les vols, salles d'embarquement, pesant chacun pour 5%,
- Quatre objectifs spécifiques à l'année 2011 :
 - la conduite des essais du satellite 4, pesant pour 5%,
 - le renforcement du service hivernal, pesant pour 4%,



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

- la maîtrise des consommations d'énergie, pesant pour 3%,
- le renforcement de la diversité : taux d'emploi des personnes handicapées et part des femmes dans les recrutements en contrat à durée indéterminée, pesant pour 3%.

Pour chaque objectif, deux niveaux sont définis : cible et surperformance.

- Lorsque la valeur cible est atteinte pour un objectif, il génère une fraction de part variable égale à :
 - 35% de la rémunération annuelle brute fixe multiplié par le poids de l'objectif, pour chacun des objectifs liés à la satisfaction client,
 - 40% de la rémunération annuelle brute fixe multiplié par le poids de l'objectif, pour chacun des autres objectifs.
- Selon les mêmes principes de calcul, si pour chaque objectif pondéré le niveau de surperformance est atteint, la part variable atteint 70% de la rémunération annuelle brute fixe.
- Entre les valeurs cibles et les valeurs de surperformance, il est procédé par interpolation linéaire.

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place par la société au profit de ses mandataires sociaux. Ils ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Relations Investisseurs

Florence Dalon / Vincent Bouchery : + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Contact presse

Christine d'Argentré / Charlotte de Chavagnac : + 33 1 43 35 70 70.

Site internet : www.aeroportsdeparis.fr

Aéroports de Paris

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros

552 016 628 RCS Paris

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Avec 83 millions de passagers accueillis en 2010, Aéroports de Paris est le 2^{ème} groupe aéroportuaire européen pour le trafic de passagers et le 1^{er} pour le fret et le courrier.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2010, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 739 millions d'euros et le résultat net à 300 millions d'euros.